

L'Arche

Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Juin 2008



La Résidence de Bordeaux

Assemblée générale
Rencontre avec Alain Régnier
L'Auberge des Familles en péril

le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier – 69361 Lyon Cedex 07

Tél. 04 72 76 73 53 – Fax. 04 72 76 73 71

Site internet : www.fnds.org

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – CCP 282629 D Lyon

N° 220

Villefranche Montmartin
96, rue du stade Montmartin - 69400 GLEIZE
■ Hébergement d'urgence
24 places



Villefranche sur-Saône

Accueil La Main Tendue
317, rue Dechavanne - 69400 Villefranche
■ Accueil de Jour
60 personnes par jour



Recyclerie
82, av. Apollinaire - 69009 Lyon
■ Atelier d'insertion
1 poste



Atelier Tri objets
58, quai Gillet - 69004 Lyon
■ Atelier d'insertion
7 postes



Atelier Polyvalent
58, quai Gillet - 69004 Lyon
■ Atelier d'insertion
9 postes



Accueil Saint-Vincent
10, rue Bellière - 69005 Lyon
■ Accueil de Jour
90 personnes par jour



Résidence le Bordeaux
1, rue du Belier - 69002 Lyon

■ Hébergement d'insertion

- Action Familles
100 places
- Foyer Eugène Pons
25 places (jeunes de 18 à 28 ans)
- Unité Béliér
15 places

Pôle Familles
1, rue du Belier - 69002 Lyon
■ Accompagnement
150 familles suivies



Gymnase Clémenceau
66, rue Béchevelin - 69007 Lyon
■ Hébergement d'urgence
Sur réquisition du Préfet
100 places



Le 122
122, rue de Gerland - 69007 Lyon

■ Hébergement d'urgence
15 places



■ Hébergement d'insertion
25 places



115
Veille Sociale
Téléphonique
Orientation
Signalement
Écoute

Régulation de 213 places



Service Insertion
85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
■ Accompagnement
et Insertion par l'activité
170 personnes suivies



Foyer Eugène Pons
68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
■ Accompagnement
85 personnes suivies
(jeunes de 18 à 28 ans)



Atelier Transport
85, rue Sébastien Gryphe
■ Atelier d'insertion
10 postes



Capacités maximales :

- Accueils de jour : 320 personnes
- Hébergement d'urgence : 362 places
- Hébergement d'insertion : 357 places

Légende



Hébergement d'urgence

enne Familles
rue Ferber - 69300 Caluire
bergement d'insertion
places



Résidence Catherine Pellerin
79, rue Eugène Pons - 69004 Lyon
Hébergement d'urgence
25 places



La Rencontre
2, rue Pelletier - 69004 Lyon

Accueil de Jour
50 personnes par jour



Accompagnement
189 personnes suivies



Centre Gabriel Rosset
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon

Hébergement d'urgence
148 places



Hébergement d'insertion
Unité Père Chevrier
28 places



Accompagnement
250 personnes suivies



Pôle d'Accompagnement Renforcé
25 places



Santé
Lits de repos
12 places



Lieu d'hygiène
1 271 soins



Point Santé
5 859 consultations



Atelier Cuisine

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon
Atelier d'insertion
10 postes



Atelier Entretien

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon
Atelier d'insertion
Nettoyage - buanderie - maintenance
13 postes



Résidence Le "85"

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
Hébergement d'insertion
20 places



Résidence Les Hortensias

68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
Hébergement d'insertion
22 places



Relais SOS

98, rue Marius Berliet - 69008 Lyon
Accueil de Jour
120 personnes par jour



Accompagnement
120 personnes suivies



Atelier Tri textile

40, rue Saint Jérôme - 69007 Lyon
Atelier d'insertion
24 postes



Auberge des familles

51, rue Roger Salengro - 69200 Vénissieux
Hébergement d'urgence
38 places

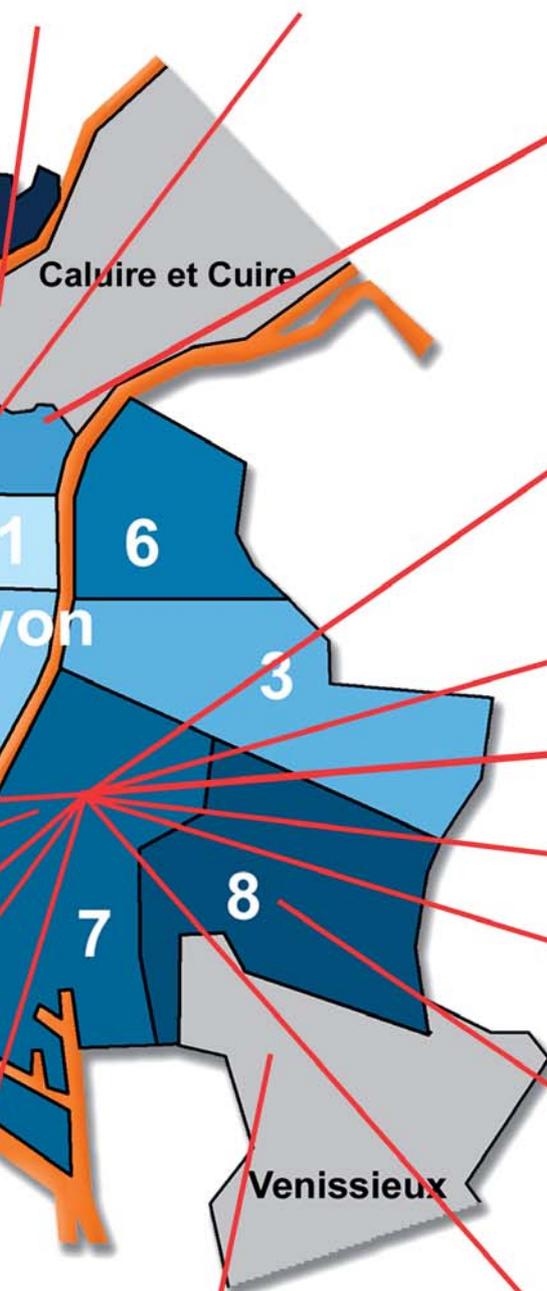


Hébergement d'insertion
12 places



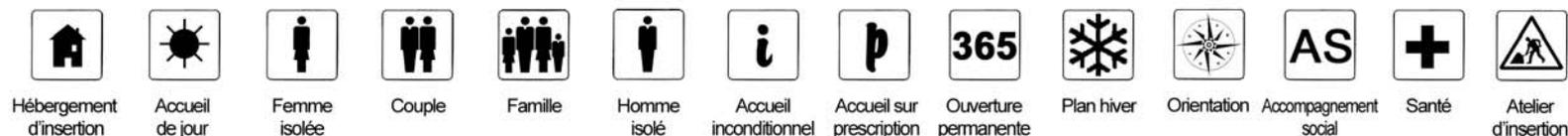
Antenne Familles

2, rue des Saules - 38280 Villette d'Anthon
Hébergement d'insertion
60 places



69007 Lyon

e





Benoît Viannay
Président

Editorial

*Une part importante de nos ressources est assurée par les dons * et legs que nous recevons. Grâce à eux, nous pouvons, améliorer l'accueil des plus démunis qui viennent à nous, créer de nouveaux lieux d'hébergement et nous permettre d'innover.*

A titre d'exemple, le PARSA prévoyait une diminution des demandes d'hébergement durant la période estivale et donc des moyens correspondants. La réalité a montré que la demande restait aussi élevée. Afin d'offrir aux personnes qui nous appellent une qualité d'écoute et une attention que l'on doit à chacun, nous avons décidé de financer sur nos fonds propres des écoutants supplémentaires durant les heures d'affluence

Nous allons inaugurer le 12 juin la résidence le Bordeaux qui reçoit environ 120 personnes, des familles avec enfants, des jeunes de 18 à 28 ans et des personnes âgées. Nous assurons une mixité par l'âge, première étape vers l'insertion.

Dans les prochaines semaines, nous allons ouvrir une maison pour nos passagers les plus déstructurés, leur assurant ainsi une attention adaptée à leurs besoins, en collaboration avec les services médicaux qui les suivent habituellement. Avec cette réalisation nous mettons en œuvre notre droit et devoir à l'expérimentation dont nous ferons profiter les organismes qui s'intéressent à cette thématiques.

Beaucoup de nos passagers, spécialement les plus jeunes et les familles, pourraient sortir rapidement de nos structures d'urgence et d'insertion si nous pouvions leur offrir des logements de droit commun. Les bailleurs privés souhaitent avoir le maximum de garanties et ne se contentent pas des garanties légales. Aussi avons-nous décidé de créer un fonds spécial de 150 000 € pour pallier aux défaillances éventuelles, ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour chaque locataire.

Nous avons beaucoup d'autres projets, dont nous parlerons dans les mois à venir, Le plus urgent concerne l'acquisition de locaux pour recevoir au moins 100 personnes, en remplacement de l'auberge des familles de Vénissieux que nous devons quitter dans les mois à venir.

L'aide de chacun nous est nécessaire pour « offrir à tous ceux qui se trouvent contraints à vivre à la rue un hébergement digne et l'accompagnement adapté à leur situation personnelle⁽¹⁾ » et « ne plus accueillir nuit après nuit des personnes et des familles qui se trouvent au matin dans la même situation de détresse que la veille, sans se voir proposer de situation de plus long terme⁽²⁾ »

* Le Foyer est éligible à percevoir l'ISF au titre des ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

(1) « Propositions pour une relance de la politique de l'hébergement et de l'accès au logement, au Premier Ministre » – Etienne Pinte, député des Yvelines, Parlementaire en mission 01/08.

(2) Rapport de la Cour des Comptes - mars 2007.

Sommaire

Missions du Foyer	2 - 3
Editorial	4
Horaires Bric à Brac	22
Bénévole au Foyer	23
Dons et Legs	23

Vie du Foyer

Parcours d'un bénévole méritant	5
Un grand projet enfin réalisé	5
Dans la rue pour les sans-abri	5
Une soirée pour les autres	6
Carnet	6
Agenda	6
Le Foyer et l'ASVEL	6
L'auberge des Familles en péril	7

Assemblée Générale

Conseil d'administration	8
Rapport moral 2007	9
Rapport d'activité 2007	10
Rapport du trésorier 2007	13

Cahier Social

Le RSA...	17
L'ISF...	18
Les Fondations ...	18

Spiritualité et Culture

Le logement, chantier national prioritaire 2008-2012	14-16
--	-------

Cahier Economique

3 questions à Eric Jacquement	17
Les arbres de la solidarité	17
Soirée caritative Lyon Vert	18

Spiritualité et Culture

Le plus bel âge ?	19
En dialoguant avec les jeunes	20

Rédaction

Directeur de rédaction :

Benoît Viannay

Rédacteur en chef :

Benoît Viannay

Comité de rédaction :

Ingrid Bécuwe, Bruno de Boissieu, Maurice Chesné, Alexandre Fredericq, Sébastien Guth, Michel Lévy, Annie Papillon, Robert Pierron, Jean-Louis Rocher, Denys Trossat, Paul Veyriras.

Dépôt légal :

2^{ème} trimestre 2008

Directeur de la publication :

Benoît Viannay

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St Martin-en-Haut

Tirage : 24.500 exemplaires



Parcours d'un bénévole méritant

A nouveau la Préfecture de la région Rhône Alpes a souhaité honorer un des membres méritants de l'association en la personne de Maurice Chesné. Celui-ci a donc reçu la médaille décernée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la Vie associative.

Maurice Chesné est né en 1938 dans le Maine-et-Loire, près de Saumur. Il a trois sœurs. Pour faire vivre cette grande famille, son père exerce plusieurs petits métiers : maréchal-ferant, viticulteur et parfois employé d'usine la nuit.

Maurice quitte l'enseignement secondaire après la troisième, il travaille très jeune comme aide-comptable jusqu'à son service militaire obligatoire. Il fera partie de ce contingent de jeunes appelés en Algérie où il séjournera 27 mois dans le Haut-Atlas, encadré par la Légion Etrangère... C'est pourquoi la discipline : il connaît !

En 1960, il épouse Marie-Madeleine avec qui il a trois enfants. Il rentre à l'EDF en 1961 dans les services administratifs : ges-

tion du personnel, comptabilité, suivi des achats, chargé d'études, œuvres sociales... Tout un passé de rigueur professionnelle qui va faire de lui un homme précieux, un travailleur effacé mais combien efficace si bien qu'à la retraite il offrira ses compétences à plusieurs associations.

Chrétien convaincu, il s'engage chez les brancardiers de Lourdes du diocèse de Lyon où il est encore actuellement très impliqué pour le pèlerinage des malades, l'organisation des trains de 300 malades et d'autant de bénévoles.

Il est aussi le trésorier du comité paroissial de Caluire, responsable de la comptabilité de l'école privée et responsable syndic de sa copropriété.

Ce sera par le biais d'amis brancardiers qu'il sera sollicité pour entrer au Foyer dans lequel il commencera par gérer la collecte. Reconnu pour son engagement, il est nommé administrateur puis membre du bureau avec les présidents Denys Trossat, Bruno de Boissieu et Benoît Viannay. Il connaît tous les rouages de la maison, sa tâche de secrétaire est phénoménale ; il fait tout sans bruit même s'il faut y passer des heures voire une partie de la nuit parfois.

Tout simplement mais sincèrement et chaleureusement, merci Maurice.

Jean Borys

Un grand projet enfin réalisé !

Enfin, la Résidence le Bordeaux est complètement rénovée depuis le printemps 2007. Elle accueille 26 familles avec enfants, les 25 jeunes du CHRS et 15 personnes vieillissantes, soit une capacité de 120 à 140 personnes.

Son inauguration est prévue le 12 juin 2008, 1 rue du Bélier dans le second arrondissement de Lyon. L'après-midi, la Résidence ouvre ses portes afin d'expliquer à quiconque s'intéresse au fonctionnement du Foyer l'utilité de cette structure.



Dans la rue pour les sans-abri

Les 8 et 9 mars derniers, 850 quêteurs se sont mobilisés dans les rues du département du Rhône. Tronc à la main, écharpes, tee-shirt ou chasuble aux couleurs du Foyer, aux portes des églises, devant les grandes surfaces, à la grande mosquée de Lyon, aux sorties des bureaux de votes, ou dans la rue, ils ont sollicité le bon vouloir des passants.

Le résultat de cette grande collecte au profit du Foyer est de 74 860 euros, en croissance de plus de 12 % par rapport à l'année dernière !

Cette progression est le résultat du travail de tous les acteurs de cette grande opération de générosité, à savoir :

- Le comité de la quête qui organise et gère cette opération,
- Les grands quêteurs qui animent la collecte sur leurs secteurs (paroisse, commune, grande surface et centres commerciaux),
- Les quêteurs par leur présence sur le terrain recueillent les dons font connaître le Foyer. Parmi les quêteurs, citons les étudiants de CPE Lyon, ceux de l'INSA pour la vente de crêpes, et les scouts de Caluire,
- Les prêtres qui nous ont ouvert les portes de leurs églises,
- Monsieur Camel Kaptane recteur qui nous a permis de quêter à la Grande Mosquée de Lyon,
- Les dirigeants de grandes surfaces...

A toutes les personnes qui se sont investies dans la réussite de cette nouvelle quête, le Foyer adresse un grand merci !

Germain Subrin,
Responsable de la Quête



« Une soirée pour les autres »

C'est une soirée pour les autres qui a eu lieu au Théâtre Bonneterre à la MJC de Villeurbanne. Elle a été organisée par Vadim Rogemond, professeur des ateliers théâtre. C'est lui aussi qui a pris en charge l'initiative de la représentation au profit du Foyer.

Un chèque de 2032 euros a été remis à la fin du spectacle. Nous en remercions chaleureusement les artistes et les organisateurs.



Bonne nouvelle !

Nous apprenons la naissance de **Wilhem**, fils de notre chargé de communication et cheville ouvrière de l'Arche, Sébastien Guth. Tous nos compliments et vœux de bonheur au papa et à la maman.

Agenda

Inauguration de la Résidence le Bordeaux le 12 juin 2008, 1 rue du Bélier - Lyon 2^e
Portes ouvertes l'après-midi.

Appel à bénévoles

Le Foyer recherche activement des bénévoles pour la période estivale notamment dans le cadre de l'accueil du soir au Centre Gabriel Rosset.

Ouverture exceptionnelle des Bric à Brac le 21 juin pour un grand destockage. Venez nombreux !

Le Foyer et l'ASVEL

250 places ont été offertes par Véolia afin que tous, bénévoles, passagers et salariés du Foyer puissent jouir, comme tout le monde, d'un match de l'ASVEL.

Malgré une défaite de l'équipe, les convives, ravis, ont pu assister à un fascinant spectacle: mélange de sport et d'animations « à l'américaine ».



Carnet

Monsieur Dominique Gomez, ancien usager du Centre Gabriel Rosset est décédé le 19 avril 2008 au 122 à l'âge de 51 ans.

Monsieur Patrick MALARD, passager du Centre Gabriel Rosset est décédé le 21 mars 2008 à l'âge de 55 ans.

Monsieur Gérard BOLOT, ancien usager en place de stabilisation, décédé le 5 avril 2008 à l'âge de 60 ans. Il était en maison médicale.

Monsieur Thierry Martinez, né le 22 juin 1953 (55 ans) est décédé le 18 mai 2008, il était Passager du centre Gabriel Rosset depuis longtemps.

Aux familles et amis de tous ces défunts, le Foyer adresse ses très sincères condoléances.

L'Auberge des Familles en péril

Fin juin, au plus tard fin septembre, que deviendront les couples et les familles hébergés en urgence à l'Auberge des Familles de Vénissieux ?

Louée par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri depuis 2004, cette auberge de jeunesse sera très prochainement vendue.

Un coup dur pour l'association qui, avec cette structure ouverte toute l'année sept jours sur sept, accueille cinquante personnes; couples, familles et femmes seules avec enfants. Si sa capacité d'accueil en urgence est de 38 places, le Foyer a obtenu l'agrément du site pour 12 places de stabilisation dans le cadre du PARS.A. Un travail rigoureux a même permis la validation de ce projet en direction des familles par le Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (C.R.O.S.M.)

S'il lui faut retrouver impérativement un lieu adapté, spacieux, en ville ou dans sa proche périphérie, non loin des commodités de transports, le Foyer fera tout son possible pour y parvenir en contactant quiconque aurait à vendre un établissement répondant à ces critères.

La société évolue, Le Foyer aussi

Et chaque fois qu'il le peut, il s'adapte. C'est pourquoi en 2004 lors du Plan Froid, l'idée a été de recueillir pour la première fois des familles. Oui, parce qu'aujourd'hui en France, on trouve des couples, des familles, des femmes seules avec enfants en grande détresse financière et sociale, voire plus, à la rue.

les places de stabilisation; un travail de longue haleine car chaque situation est unique.

L'origine et les conditions de vie des familles sont variées: « Nous essayons d'équilibrer les populations qui doivent suivre le règlement intérieur quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou religieuses... », souligne le responsable.

Que vont devenir les résidents ?

A l'heure actuelle, ce sont 11 ménages en urgence sociale - le temps de présence est en moyenne d'une semaine renouvelable une semaine, le temps de se poser et de trouver une solution - et quatre familles en stabilisation qui vivent à l'Auberge; cela équivaut à une cinquantaine de personnes. Selon les possibilités de chacun, une participation de 10% des ressources leur est demandée pour leur prise en charge qui consiste en l'hébergement bien entendu mais aussi le couvert et les structures d'hygiène...

« Notre but est que les familles aient un projet, aussi minime soit-il, qu'il soit administratif, de recherche de travail mais surtout d'hébergement pérenne. Souvent ces personnes ont le R.M.I., certains ont même un C.D.I. mais le salaire est trop peu élevé pour obtenir un logement! Tant que ces familles sont volatiles dans le logement, on ne peut pas les aider. Ces places de stabilisation nous permettent de mieux les accompagner », explique M. Naciri.

En quatre mois, celui-ci peut s'enorgueillir de trois sorties dites positives (logement et ressource) : une famille est en C.H.R.S, une autre dans un logement autonome, enfin la troisième dans un logement du parc privé.

De multiples solutions existent lorsque l'on ne sort pas aussi rapidement de l'Auberge des Familles: soit en passant par la Résidence le Bordeaux avant d'intégrer les Antennes Familles puis le parc de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset; soit en intégrant directement la S.A. d'H.L.M. ou un parcours résidentiel classique.

La réinsertion par le logement pour les familles est bel et bien efficace et réelle grâce au soutien de l'Auberge des Familles, un moment dans une vie. Il serait dommage que ce projet intégré au cœur de la mission du Foyer soit mis entre parenthèses faute de locaux. Alors parlez-en autour de vous, rien ne vaut le bouche-à-oreille. Aider ces familles à s'en sortir, c'est enlever des enfants du cycle infernal de la précarité et de ce qu'il engendre.

Ingrid Bécuwe



M. Naciri a pris à bras le corps ce projet en menant la structure, nommée Auberge des Familles, là où elle en est actuellement, à savoir des conditions de séjour privilégiées (cadre adapté, bâtiments spacieux...) en préservant la composition de la famille dans des chambres de deux, quatre, cinq ou six places. Au delà de l'accueil d'urgence, un travail d'accompagnement social est développé avec les éducateurs auprès des familles en situation régulière inscrites dans

Assemblée générale du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri du 24 avril 2008

L'assemblée générale du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri s'est tenu, une fois n'est pas coutume, à l'espace Jean Couty dans le 9^{ème} arrondissement à Lyon le 24 avril 2008 dernier.

Composition du Conseil d'administration et du Bureau:

Membres du Bureau:

Monsieur VIANNAY Benoît.....Président
Monsieur BERGER AlainVice-président
Monsieur LEVRAT Xavier.....Vice-président
Monsieur de BOISSIEU Bruno.....Secrétaire
Monsieur VUILLERMOZ Jean.....Trésorier
Père DELORME ChristianChargé de mission
Représente le Service Diocésain de la Solidarité
Monsieur TROSSAT DenysReprésente la S.A. d'HLM Gabriel Rosset.
Monsieur PAILLARD-BRUNET Michel ...Chargé de mission
Monsieur CHESNE Maurice.....Membre d'honneur - Chargé de mission

Administrateurs:

COMITE DES AMIS du F.N.D.S.A. représenté par son Président (M. Thierry de La Tour d'Artaise)
Monsieur DANIS Hugues
Madame DREVET Ginette
Monsieur DUC Marcel
Monsieur FAYSSE Alain
Monsieur FUES Jean-Pierre
HABITAT & HUMANISME-Rhône représenté par M. Hubert QUENETTE
Madame LOUIS Michèle
Mademoiselle MANNAZ Jeanne
Monsieur MENTRÉ Dominique
Monsieur PERRET Yves
Monsieur THIOILLIER Jean-Claude
SOCIETE DE ST-VINCENT-DE-PAUL représentée par Monsieur Jean-Noël GALLOIS

Rapport moral 2007

L'année 2007 a été riche en réalisations

Développement des activités existantes

– Le Plan d'Action Renforcé en faveur des Personnes Sans Abri (P.A.R.S.A.), a pour objectif de permettre à toute personne SDF de demeurer dans une structure d'hébergement d'urgence dans l'attente d'une solution. Ainsi ont été créées des places de stabilisation et de C.H.R.S. ouvertes toute l'année, soit, pour le Foyer, respectivement 43 places et 25 places. De même, cette évolution nous a

conduits à revoir l'organisation de la Veille Sociale Téléphonique, « le 115 », dont la gestion nous est confiée, et à embaucher du personnel supplémentaire.

– Les 4 accueils de jour de Lyon et Villefranche reçoivent 320 personnes quotidiennement, des hommes et femmes sans abri, des gens du quartier et d'anciens SDF qui ont trouvé un logement. Ces personnes trouvent, chez nous, de la chaleur humaine, une écoute, parfois des repas, des soins... L'accueil de jour est aussi le dernier rempart avant la chute à la rue. Pourtant, il n'est pas reconnu par le P.A.R.S.A. et ne fonctionne, le plus souvent, qu'avec des bénévoles et grâce à des dons.

– **La Résidence Le Bordeaux** est complètement rénovée depuis le printemps 2007. Elle accueille 26 familles avec enfants, les 25 jeunes du CHRS et 15 personnes vieillissantes, soit une capacité de 120 à 140 personnes. Les personnes hébergées à la Résidence Le Bordeaux n'ont pas vocation à y rester. Il nous faut donc trouver des solutions de logement, les solutions proposées (Antennes Familles, appartements de droit commun...) n'y répondent que très partiellement. Avec la Résidence le Bordeaux, nos structures d'hébergement d'insertion peuvent accueillir jusqu'à 360 personnes.

Reconnaissance du Foyer et de ses actions auprès des plus démunis

Le devoir d'alerter la population sur les problèmes des Sans-abri fait partie des statuts et des missions du Foyer, comme l'a voulu Gabriel Rosset. Nous avons profité du regain d'intérêt pour les Sans-Abri avec le P.A.R.S.A. et la loi DALO pour être mieux connus dans l'accompagnement des sans-abri. A toutes les personnes que nous avons rencontrées, nous avons exposé nos propositions basées sur nos 57 ans d'expérience, pour la conduite de toute action pour l'insertion du public SDF.

Finalisation de notre stratégie et préparation du plan d'actions pour les années à venir

Depuis quelques années, le groupe dit « de Pradines » mène une réflexion sur l'actualisation de nos missions, de notre éthique et une redéfinition de notre stratégie, dans le respect de l'esprit du fondateur du Foyer Gabriel Rosset.

Cette réflexion stratégique a conduit à la constitution de 8 groupes paritaires associant salariés et bénévoles, avec pour objet de proposer des plans d'action. Ces groupes se sont réunis au moins 3 fois et ont produit 89 propositions.

Votre Conseil d'administration choisira dans les prochains mois celles qui conduiront notre action dans les années à venir.

L'année 2008 sera fertile en projets à mettre en œuvre

Poursuite de notre développement

- La mise en œuvre des préconisations du plan d'action
- L'amélioration des conditions d'accueil de nos passagers
- Le transfert de l'atelier de tri textile

Reconnaissance du Foyer

Des retours positifs nous encouragent à poursuivre les actions entreprises ces derniers mois pour faire connaître aux décideurs politiques et associatifs au niveau local, et surtout national, nos propositions pour l'amélioration de la condition des sans abri, en insistant sur le caractère préventif des actions à entreprendre. A cet effet, nous pensons mettre en place un observatoire régional sur la condition des sans abri, afin de mieux connaître l'évolution des besoins et des attentes de cette population et donc de mieux orienter nos actions pour l'avenir.

Mise en place de nouveaux projets

- **La recherche de nouveaux locaux sur la région lyonnaise** pour l'urgence et l'insertion de personnes isolées et de familles est de plus en plus nécessaire.
- **A Villefranche-sur-Saône**, l'augmentation des besoins nous amène à repenser notre présence dans cette commune.
- **A Lyon**, la résidence Catherine Pellerin accueillera 25 de nos passagers les plus déstructurés, avec un hébergement, un accompagnement social et santé. C'est un projet innovant qui, à ce jour, est entièrement financé par le Foyer.

Réussir pour les plus pauvres

Avec la mise en place du P.A.R.S.A. et l'accroissement des besoins, nos charges ont augmenté en 2007 de 27 %. Sur la même période, les subventions (Etat – Collectivités – Ville de Lyon) se sont accrues de 30 %, nos activités marchandes de 23%, les dons restant stables. Grâce à une évolution maîtrisée de nos coûts et à des cessions d'actifs, notre situation financière est saine.

Le budget prévisionnel 2008 s'élève à près de 10 millions d'euros et nous devons trouver environ la moitié de son financement. Que nos généreux donateurs soient ici remerciés.

Le Conseil d'administration souhaite remercier les 130 personnes « Equivalents Temps Plein » (dont 42 E.T.P. en insertion) et 980 bénévoles, qui ont participé au bon fonctionnement du Foyer.

Nous voudrions également citer le Comité des Amis qui, par son action, contribue à mieux faire connaître le Foyer auprès de la société civile et du monde économique, et participe à son financement avec, entre autres, l'opération « les Arbres de la solidarité ».

Que chacun soit ici soit remercié pour avoir accueilli, hébergé, accompagné et inséré les 3.000 passagers qui se sont confiés à nous en 2007.

Benoît Viannay,
Président



Rapport d'activité 2007

L'ampleur du développement que connaît le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri depuis plusieurs années s'est encore accrue avec la reconnaissance, par le Plan d'Action Renforcée en faveur des personnes Sans Abri (P.A.R.S.A.), de son dispositif non seulement original mais, qui plus est, global et évolutif au gré des parcours et des besoins des passagers.

Ce développement s'est accompagné de diverses marques de reconnaissance, ainsi qu'un meilleur financement.

Demeure pour autant l'inquiétude, partagée par tous les membres du Foyer, devant la disparition progressive des places d'accueil réservées à l'urgence de situations qu'aucun autre dispositif ne saurait appréhender, dispositif et mode d'accueil inconditionnel qui restent au cœur des missions du Foyer et qu'il s'évertue à sauvegarder.

Qui plus est, la situation des hommes, des femmes et des enfants à la rue ne cesse de se détériorer. Pour preuve, hélas tangible et cruelle, le nombre exceptionnellement élevé de nos usagers qui nous ont quittés au cours de l'année 2007. Certains ont rejoint les sépultures familiales, mais beaucoup ont rejoint les caveaux du Foyer qui a respecté sa promesse de les inhumer dignement et de conserver leur souvenir vivace.

C'est, entre autres, pour ces raisons, que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri doit conserver sa capacité d'indignation et d'alerte du grand public pour que, jamais, il n'admette cette situation, intolérable aujourd'hui comme il y a 58 ans.

Protester et alerter ne signifie pas forcément haranguer et vilipender. Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a choisi comme vecteurs de sensibilisation, l'action quotidienne et inlassable, la participation du plus grand nombre, l'imagination et l'innovation.

C'est pourquoi nous créons, en juin prochain, une nouvelle structure d'accueil, dédiée à nos passagers les plus déstructurés, trop fragiles pour les foyers d'urgence et trop désocialisés pour les structures d'insertion, qui plus est en recherche de soins, mais que les structures médicales ne savent accueillir. A ces naufragés, le Foyer tentera d'apporter, d'abord et un mieux-vivre, mais aussi dignité et respect.

C'est par ce type d'actions, initiées et d'abord soutenues par le Foyer, que l'esprit de l'association ne saurait s'altérer et disparaître au profit de celui d'une banale "institution".

C'est, enfin, par l'engagement de tous ses membres, ses donateurs, acteurs et soutiens au quotidien sous toutes les formes, que le Foyer pourra faire partager que l'idée la précarité et la lutte contre toutes les pauvretés est l'affaire de tous.

Alexandre Frédéricq, Directeur

La Veille Sociale Téléphonique du département du Rhône :

Le "115" du Rhône a vu son financement totalement assuré par les services de l'Etat.

La mise en place du P.A.R.S.A. devait permettre de stabiliser dans les structures d'hébergement la totalité des personnes sans abri et donc faire baisser substantiellement le nombre d'appels journaliers.

Nous n'avons pu que constater une augmentation conséquente du nombre de demandes d'hébergement qui s'explique par la pérennisation des structures gérées dorénavant tout au long de l'année, rompant la baisse d'activité aux premiers jours du printemps.

Le Centre Gabriel Rosset (C.G.R.) :

Le Centre Gabriel Rosset est le plus important centre d'hébergement d'urgence de la région Rhône-Alpes. Il a vu son fonctionnement modifié par le P.A.R.S.A. avec pour effet positif de labelliser des places d'insertion déjà existantes mais également renforcer la structure du "122" par l'obtention d'un agrément C.H.R.S. et de créer 15 nouvelles places de stabilisation dorénavant situées à la Résidence Le Bordeaux.

Le Centre Gabriel Rosset se retrouve finalement comme dans un passé lointain quasiment la seule structure d'accueil immédiat et inconditionnel. Il rencontre des difficultés accrues pour proposer des solutions de suite auprès de partenaires qui ont

choisi de stabiliser leurs usagers réduisant d'autant leurs disponibilités.

L'année 2008 devrait voir s'achever la rédaction du projet de service, formalisant durablement les pratiques communes des équipes.

Le Pôle d'Accompagnement Renforcé :

Le Pôle d'Accompagnement Renforcé poursuit sa mission d'accueil, en journée, des usagers les plus déstructurés du Centre Gabriel Rosset.

Sa capacité d'accueil a été portée à 25 personnes.



15 bénévoles ont effectué en moyenne 280 heures mensuelles en association avec les deux éducateurs salariés chargés de l'accompagnement social.

Nous avons relancé les sorties collectives, reformatisé les outils, et avons constaté à la fois l'admission de nouveaux usagers et l'accès à des structures adaptées nouvelles et positives.

Le Pôle Santé :

Il est important de mettre en perspective l'augmentation de cette activité au cours de ces dernières années. Ainsi, le nombre d'actes réalisés est passé de 2.151 (en 2001) à 8.754 (en 2007). Cette forte tendance à la hausse s'explique tant par la réussite de nos équipes à convaincre les passagers de se réapproprier leur corps et ses stigmates que par la disparition progressive des services de soins extérieurs, et notamment les places en unités psychiatriques.

Nous avons, en 2007, pris le parti de modifier l'organisation des services du Centre Gabriel Rosset en dissociant le Pôle Santé afin de rendre celui-ci opérationnel sur l'ensemble des structures du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Villefranche-Montmartin

Le centre d'hébergement Villefranche-Montmartin a été créé pour le Plan-Froid 2006-2007, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri assurant l'hébergement d'une vingtaine d'usagers, et le S.A.H.U. leur orientation et accompagnement social.



Cette opération a pris fin le 15 avril 2007 et a été reconduite du 6 novembre 2007 au 15 avril 2008 avec une capacité d'accueil augmentée de 20 %. Nous avons hébergé un plus grand nombre de personnes pour des prises en charge plus courtes, bénéficiant d'orientations réussies en plus grand nombre vers des solutions de logement et d'hébergement adaptées.

Le Foyer Notre-Dame des Sans Abri, en partenariat étroit avec la CAVIL et l'Etat, poursuit les démarches nécessaires à la recherche d'un site plus définitif, en dur.

Les Accueils de jour

L'année 2007 a été marquée par la reprise définitive de l'Accueil de Jour Le Relais SOS le 1^{er} avril, qui, comme La Rencontre, l'Accueil La main tendue, l'Accueil Saint Vincent, fonctionne grâce à un fort investissement des très nombreux bénévoles.

Pour autant, nous nous efforçons de :

- développer l'action sociale avec des professionnels, à l'heure où la précarisation du public accueilli s'amplifie ;
- développer la participation des usagers au sein des accueils de jour. Des projets audio-visuels sous-tendent cette dynamique ;
- et enfin, proposer une alternative par la sous-location de logements temporaires débutant à La Main Tendue dans les prochains jours.



Le Service Insertion

En 2007, le Service Insertion a accueilli et accompagné 77 usagers. Ces chiffres, stables depuis plusieurs années, nous confirment la nécessité d'une structure d'insertion fondée sur la reconnaissance du caractère primordial de l'activité.

La durée moyenne de séjour est restée stable, le nombre de sorties positives de notre dispositif a progressé.

Nous avons obtenu, au mois de mai 2007, la reconnaissance, par les services de l'Etat, de nos ateliers d'insertion jusqu'alors ignorés et qui bénéficient dorénavant d'un agrément A.A.V.A.

Le C.H.R.S. Eugène Pons

En juin dernier, le Foyer Eugène Pons a quitté son lieu de résidence originel pour intégrer les locaux entièrement rénovés de la Résidence Le Bordeaux où 24 chambres et un vaste espace collectif lui sont réservés.

Cet emménagement s'est accompagné de la reconnaissance et de l'autorisation des services de l'Etat par le biais d'un nouvel agrément du C.R.O.S.M.S. La mixité de la résidence confère à la fois un cadre en rupture avec celui des établissements que ces jeunes ont pu fréquenter, ainsi qu'une phase d'apprentissage des "normes" sociales les attendant à leur départ.

Toutefois, les difficultés d'orientation de ses résidents demeurent. Nous avons pu constater un allongement de la durée moyenne de séjour : dorénavant 8 mois de prise en charge malgré le maintien du résultat de près de 80 % de sorties positives.

Le paradoxe de ces deux constats ne fait que souligner le manque cruel de logements adaptés pour nos usagers. Pour ces raisons, le Foyer a décidé, en 2008, de proposer à des propriétaires et régisseurs privés un partenariat afin de favoriser l'accès de nos résidents à un parc immobilier disponible mais peu utilisé.

L'Auberge des familles

De nombreux événements ont jalonné l'année 2007 :

- ouverture du site toute l'année ;
- agrément du site et obtention de 12 places de stabilisation dans le cadre du P.A.R.S.A. ;
- élaboration d'un premier projet d'établissement ;
- puis validation en avril 2008 de ce projet par le C.R.O.S.M.S. (Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale).

Pour les familles, les réponses, en terme d'hébergement sont notamment :

- un passage à la Résidence Le Bordeaux avant d'intégrer les Antennes Familles puis le parc de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset pour d'autres ;
- intégrer le parc H.L.M. sans passer par la Résidence Le Bordeaux ou le parcours résidentiel.

Pour les couples, l'admission à la résidence sociale type « foyer ARALIS ou ADOMA » est une solution de logement d'étape, qui permet la stabilisation et le maintien dans l'emploi.

Demeure le problème des familles, pour beaucoup déboutées de droit d'asile, encore sans solution.

Nous recherchons activement un site permettant d'accueillir au plus tard à l'automne cette structure, notre convention d'occupation de l'auberge de Vénissieux ne pouvant être prolongée.

Le Pôle Familles

L'année 2007 a permis de consolider et développer le projet d'insertion en faveur des familles et a vu le développement progressif des Antennes Familles.

Le Pôle Familles a accueilli et accompagné 84 familles dont 47 familles monoparentales.

Leur accompagnement s'est réalisé au travers de différentes actions et modes d'hébergement et d'accompagnement :

➤ *La Résidence Le Bordeaux :*

Résidence d'hébergement temporaire, 1^{ère} phase d'accueil de la trajectoire résidentielle :

- 84 familles hébergées en 2007,
- 24 familles ont intégré les Antennes Familles,
- 20 familles ont intégré un logement autonome, dont 8 à la S.A. HLM Gabriel Rosset

La durée moyenne d'hébergement est légèrement inférieure à 6 mois.

➤ *Les Antennes Familles :*

A Villette d'Anthon (Les Saules), l'Antenne Familles compte 14 logements occupés.

- 8 logements sont occupés à Caluire (La Rochette).
- Au cours du dernier trimestre, nous avons fait le choix de créer une Mission Logement centralisant toutes les demandes de logements des familles accompagnées par le Foyer ainsi que

les demandes de mutation des locataires de la S.A. HLM Gabriel Rosset.

Son objectif principal pour 2008 sera de permettre le développement des Antennes Familles de Caluire (La Rochette) et de Villette d'Anthon (Les Saules), en suscitant et en satisfaisant les demandes de mutation de nombreux locataires de ces cités et d'atteindre au minimum 20 logements par Antenne.

➤ *Actions de formation :*

Cette année 2007 a vu la création d'une nouvelle action de formation au sein du Pôle Familles.

A l'issue d'une session expérimentale d'un mois en juin 2007, un cycle permanent de 250 heures par an et par résident a été élaboré et organisé entre septembre 2007 et juin 2008 autour de quatre thèmes :

- Alphabétisation.
- Instruction civique.
- Appropriation du logement.
- Soutien à la parentalité.



Ces séances d'information, collectives et obligatoires, servent à préparer au mieux l'intégration des ménages dans leurs différents lieux de résidence, au cours ou en dehors de leur trajectoire résidentielle.

➤ *L'Accompagnement de Proximité*

L'accompagnement de proximité par nos conseillères sociales a concerné 20 familles pendant environ 6 mois, afin de faciliter leur installation pratique et administrative, mais aussi leur intégration dans un environnement jusqu'alors inconnu.

➤ *L'aide aux devoirs*

L'aide aux devoirs est assurée par une équipe de 71 bénévoles qui s'investissent ainsi tout au long de l'année auprès de 260 jeunes, soit au sein d'une équipe qui reçoit les enfants dans un L.C.R. (Local Commun Résidentiel) soit directement au domicile des familles.

➤ *Les vacances familiales*

46 familles aux revenus modestes, dont la moitié est issue de la S.A. HLM Gabriel Rosset, ont pu en bénéficier. Nous avons opté pour l'ouverture à 23 familles extérieures à nos cités.

Rapport du trésorier 2007

Le compte de résultat

Globalement, l'activité marque une progression de **24%**, constatant nos divers développements exposés dans le rapport d'activité.

■ **Le montant global des ressources de fonctionnement est de 9.402 millions d'euros (K€).** Elles incluent **4.902 K€** de subventions directes pour les activités, soit une augmentation de **29 %**, en partie due au P.A.R.S.A., à un meilleur financement, et représentent **53 %** de nos ressources ainsi réparties :

- 67 % Etat
- 19 % Conseil général du Rhône.
- 9 % Ville de Lyon
- 2 % Conseil Régional
- 3 % Divers

■ **Les Bric à Brac** montrent un dynamisme qui se traduit par un produit de 1.618 K€, en hausse de 22 %.

■ **Les dons et quêtes, 1.159 K€**, restent stables.

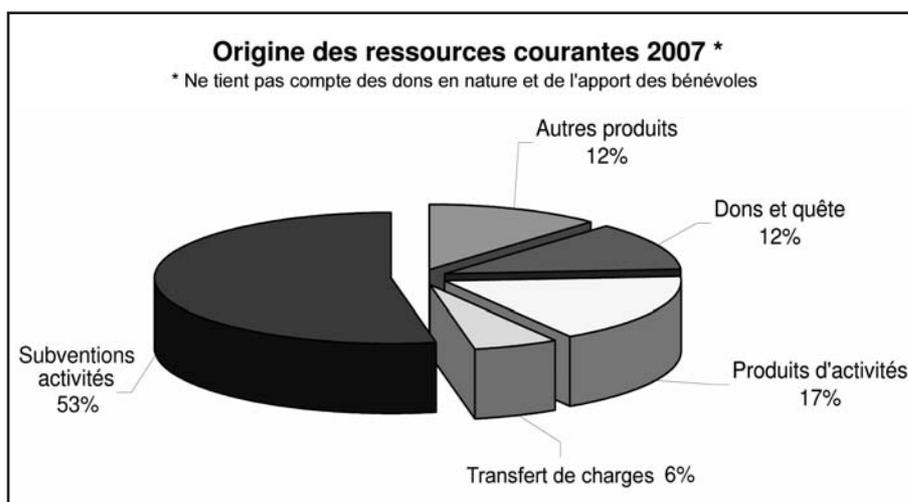
■ **Les charges de fonctionnement, 9.211 K€**, progressent de **23 %**, reflétant l'expansion de nos diverses activités, y compris Le Relais SOS.

■ **Le résultat de fonctionnement est positif de 191 K€.**

■ **Le résultat exceptionnel** provient de la cession de terrains dont les produits seront réinvestis dans des projets en cours d'étude.

L'opération « Les Arbres de la Solidarité » figure dans ce chiffre pour **260 K€**. Cette ressource est destinée à financer les actions sociales, caritatives et non les déficits découlant d'actions ayant le caractère de service public. Cette somme sera affectée sur 2008 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'administration.

Les produits financiers proviennent de la réalisation de titres obtenus dans divers legs et donations, que nous avons cédés pour financer une partie de l'opération Le Bordeaux.



Le Bilan

■ Les immobilisations nettes restent stables. A noter cependant la livraison de la Résidence Le Bordeaux au début de l'été.

■ La trésorerie est en forte augmentation mais elle doit être largement utilisée dans les projets d'investissements en structures d'hébergement programmés.

L'affectation des ressources :

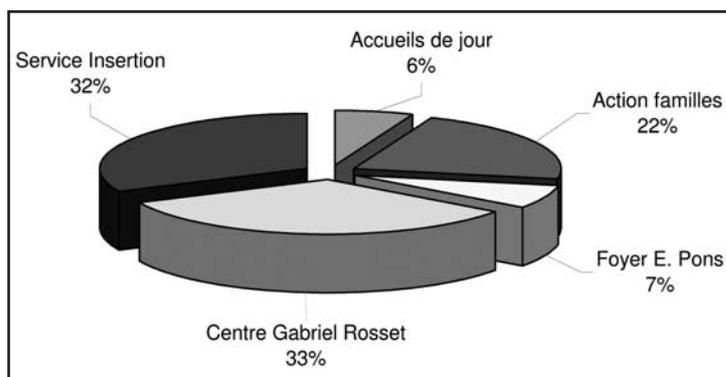
■ Le coût restant à la charge du Foyer pour les actions sociales, après déduction des diverses subventions et autres produits affectés, est de **1.190 K€**, en augmentation de 154 K€, se répartissant pour l'essentiel comme suit :

	2007	2006
Centre Gabriel Rosset	387 K€	636 K€
Insertion (*)	385 K€	137 K€
Action familles.....	260 K€	68 K€
Foyer E. Pons.....	86 K€	74 K€
Accueils de Jour	72 K€	112 K€
Veille Sociale Téléphonique	-	9 K€
Total:	1.190 K€	1.036 K€

(*) après répartition entre les divers services employant du personnel en insertion.

Jean Vuillermoz, Trésorier

Compte de résultat résumé		(en 000 €)		
	2007	2006	variation	
Produits de fonctionnement				
Subventions activités	4 902	3 799	1 103	
Transfert de charges	548	488	60	
Produits d'activités	1 618	1 330	288	
Dons & quête	1 159	1 110	49	
Autres produits	1 175	847	328	
Total recettes	9 402	7 574	1 828	
Charges de fonctionnement				
Charges de personnel	4 400	4 050	350	
Charges externes	3 544	2 504	1 040	
Impôts et taxes	79	78	1	
Amortissements et provisions	1 188	882	306	
Total dépenses	9 211	7 514	1 697	
Résultat de fonctionnement	191	60	131	
Résultat financier	701	251	450	
Résultat courant	892	311	581	
Résultat exceptionnel	6 341	182	6 159	
Résultat de l'exercice	7 233	493	6 740	
	Excédent	Excédent		



Synthèse des propositions pour une relance de la politique de l'hébergement et de l'accès au logement au Premier Ministre faites par Etienne Pinte

« Le logement, chantier national prioritaire 2008-2012 »

M. Etienne Pinte, député des Yvelines, a été chargé le 20 décembre dernier par le Premier Ministre d'une mission sur l'hébergement et le logement des personnes sans abri ou mal logées. Il nous a fait l'honneur de présider notre assemblée générale le 24 avril, au cours de laquelle il a pris la parole, pour détailler ses propositions au gouvernement ainsi que les premières mesures engagées.

« L'objectif est d'atteindre la construction de 500 000 logements par an, le développement de logements sociaux étant une priorité.

Le gouvernement et les associations considèrent qu'il est inacceptable dans la France de 2008 qu'il y ait des personnes contraintes de vivre dans la rue, dans des hébergements inadaptés ou des logements indignes. Le gouvernement doit modifier fondamentalement son approche et assumer toutes ses responsabilités dans le domaine de l'hébergement et de l'accès au logement en partenariat avec les autres acteurs de l'insertion comme les collectivités territoriales et les associations. C'est pourquoi j'ai proposé au Premier Ministre de s'engager dans quatre grandes directions que voici :

1) Un changement profond dans la méthode pour refonder les politiques conduites autour d'un diagnostic partagé avec les associations gestionnaires des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement des personnes concernées. L'Etat, dans son rôle de pilote et de premier responsable, doit reconnaître la contribution majeure des associations gestionnaires, aux politiques publiques de l'hébergement et du logement. Il doit nouer un partenariat fort.

– L'hébergement et l'accès au logement doivent être érigés au rang de « chantier national prioritaire 2008-2012 ».

– Que ce soit dans les orientations ou la planification opérationnelle, il faut un pilotage fort et clairement identifié aux niveaux national et local. Un rendez-vous semestriel sera organisé entre le gouvernement et les préfets pour évaluer le degré d'atteinte des objectifs. Par ailleurs, le gouvernement rencontrera une fois par an les représentants des maires des grandes villes et des départements.

– Il est impératif que la coordination interministérielle de la politique en matière d'hébergement et d'accès au logement soit renforcée sous l'égide du Premier Ministre par la nomination d'un « super » Préfet, en l'occurrence, M. Régnier.

– Il est nécessaire de réaliser rapidement des diagnostics afin de mieux cerner les besoins et les objectifs à atteindre. L'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale sera chargé de réaliser cette observation nationale et de soutenir les diagnostics locaux.



– Dans l'attente de cette démarche d'observation, un diagnostic provisoire a été engagé sous l'égide des préfets dans l'ensemble des départements. Il devra permettre de parvenir, d'ici le 31 mai, à une programmation pluriannuelle des opérations prioritaires dans le domaine de l'hébergement et du logement adapté (résidences sociales, maisons-relais, résidences hôtelières à vocations sociale...) à partir d'un état des lieux et d'une analyse des besoins ; un recensement des disponibilités foncières ou immobilières existantes (...)

2) Une stratégie gouvernementale axée sur trois objectifs :

– *Ne plus condamner à la rue*, en développant tous les moyens possibles pour prévenir les situations conduisant les personnes à vivre dans la rue ;

– *Sortir de la rue*, en offrant à ceux contraints de vivre dans la rue un hébergement digne et un accompagnement adapté à leur situation personnelle ;

– *Se donner les moyens d'appliquer la loi D.A.L.O.* de manière optimale en dégageant des offres de logements diversifiés, à la fois à court terme, en utilisant au besoin des moyens transitoires et, à moyen terme, grâce aux effets de la relance de la construction de logements sociaux.

3) Des mesures fortes en urgence pour impulser un mouvement et donner une orientation claire qui s'inscrit dans une logique d'effort et de cohérence pluriannuelle et relevant de la solidarité nationale ; et enfin

4) Un calendrier de réalisation s'étalant de 2008 à 2012 pour mettre en œuvre les engagements proposés et faire le point régulièrement sur les résultats obtenus.

(...)

Questions à... Alain Régnier

Alain Régnier, Préfet délégué à l'égalité des chances auprès du préfet de la région Rhône-Alpes, vient d'être nommé Préfet délégué général pour la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées auprès du Premier ministre. Il s'est prêté au jeu de l'interview, recevant Alexandre Fredericq, directeur du Foyer.

Alexandre Fredericq: *M. Régnier, pourriez-vous expliquer la fonction de préfet délégué à l'égalité des chances auprès du préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône, M. Jacques Gérard ?*

Alain Régnier: « La fonction de sous-préfet chargé de la politique de la ville existe depuis le début des années 90. A la suite de la crise des banlieues en décembre 2005, le gouvernement a souhaité renforcer le niveau de représentation de l'Etat en nommant des préfets à l'égalité des chances dans les six départements les plus urbanisés et pour lesquels les enjeux de cohésion sociale sont majeurs : à savoir Lyon, Paris, Marseille, Lille, Evry et la Seine-Saint-Denis. Ce sont des préfets délégués auprès du préfet de département qui remplacent les sous-préfets de ville dans ces départements.

Nous avons en charge l'application du plan de cohésion sociale de J.-L. Borloo, avec trois axes prioritaires : le logement et la rénovation urbaine des quartiers, la politique de l'emploi et l'égalité des chances - essentiellement dans la lutte contre les discriminations - et toutes les mesures positives en faveur de la diversité.

Cela se traduit dans le département du Rhône, par la rénovation de quatre sites majeurs que sont Vaulx-en-Velin, Vénissieux, La Duchère et Rillieux-la-Pape. Enfin pour ce qui est de l'emploi, il s'agit de piloter le dispositif des Contrats Aidés, l'animation du service public de l'emploi, du P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et les Maisons de l'Emploi.

Cette fonction passe par un temps de présence important sur le terrain ; l'objectif par rapport au poste traditionnel de préfet est d'essayer de passer près de 50% du temps dans les quartiers à rencontrer les associations, les élus locaux, et de discuter des nombreux projets. Nous avons dans le Rhône une enveloppe budgétaire d'environ 17 millions d'euros qui nous a permis de financer plus de 2 500 programmes en 2007. »

A.F.: *Pouvez-vous dresser le bilan depuis votre prise de fonction l'an passé ?*

A.R.: « J'ai trouvé à Lyon une situation sociale plus dégradée que je ne l'avais imaginé lorsque j'étais en poste à Paris. Il y a beaucoup de souffrance sociale, de peurs, d'angoisse de tomber soi-même dans des situations d'exclusion, de précarité. Cette situation contribue à la morosité de la société française et à des interrogations de nos concitoyens sur l'avenir.

Ensuite j'ai observé un tissu associatif de proximité en recul par rapport à ce que j'ai connu il y a quinze ans. Il est aujourd'hui plus institutionnalisé, moins spontané dans ses initiatives. La société évolue de plus en plus vers une attitude de consommateurs : les bénévoles « zappent ». Auparavant, on était militant associatif pour un temps long, alors qu'aujourd'hui on va militer six mois dans telle association, six mois dans une autre... »

A.F.: *Quelles ont été vos priorités ?*

A.R.: « La plus grande de mes priorités a été et reste d'endiguer le chômage des jeunes dans les quartiers, qui statistiquement, est le double de la moyenne nationale, élevé jusqu'à 40% dans certains endroits. C'est également la première préoccupation du préfet de Région Jacques Gérard.

Il faut aujourd'hui dix ans pour stabiliser un jeune dans sa situation professionnelle, avec une difficulté de taille ; les entreprises recrutent principalement des personnes ayant eu au moins une expérience préalable.

Donc il faut s'attaquer de face à ce problème, d'où les « dispositifs de la deuxième chance » en essayant d'aider les jeunes à avoir un projet. Par exemple dans « le plan banlieue » du gouvernement, l'idée a été de mettre en place des « chèques coup de pouce » de 1000 euros pour des jeunes motivés ayant un projet validé et des contrats individualisés. »

A.F.: *Selon vous, à quoi est due cette angoisse des Français face aux risques de précarisation contrairement à nos voisins européens ?*

A.R.: « Parce qu'ils sont peut être un peu orphelins de l'Etat. Avant le XX^{ème} siècle la vie des Français était régie par l'Eglise puis c'est l'Etat qui a pris le relais. Les Français sont habitués à être pris en charge. J'entends encore très souvent dans les quartiers : « la société me doit », ce qui laisse penser que la collectivité est responsable de leur vie alors que chez nos voisins Anglo-saxons, Italiens, Espagnols... on est beaucoup plus responsable de sa vie.

Nous avons été confrontés depuis vingt ans à un afflux de population sans abri, de migrants qui changent la nature de l'exclusion du « public traditionnel de la rue », - il y en a toujours eu, bien sûr, depuis la création du phénomène urbain. Les Français sont plus marqués



que d'autres parce que la France a été un pays beaucoup plus marqué par le poids de l'Etat et de l'Eglise catholique. Les deux ont été beaucoup chahutés laissant certains sans repère. Je pense que nous avons la chance de vivre dans un pays riche, et qu'il ne faut pas être en permanence en train de se faire peur. Je pense que c'est à la portée d'un grand pays développé comme la France que de résoudre ou d'apporter des réponses aux sans abri, au problème de la pauvreté. Je crois que la loi D.A.L.O. sera aussi l'occasion de fluidifier le parcours résidentiel, de trouver des réponses en terme d'offres de logements. Ce n'est pas normal qu'une famille dont tous les enfants sont partis reste dans un cinq pièces au détriment d'une autre famille qui, elle, attend et en a vraiment besoin. Ces gens doivent accepter de prendre un logement plus petit, ce qui est dans la logique des choses mais les Français ont du mal encore à l'entendre.»

A.F.: *Pourtant on pourrait désangoisser les Français en leur expliquant qu'on ne devient pas SDF du jour au lendemain. L'état d'esprit compte beaucoup.*

A.R.: « En effet, c'est ce que j'ai apprécié dans le rapport du député Etienne Pinte: Non tout le monde ne peut pas devenir SDF. Les gens ont un cliché dans la tête: s'il leur arrive un accident de vie, ils se retrouveront automatiquement à la rue. Vous pouvez vous y retrouver parce que vous avez connu dans votre enfance des traumatismes qui vous fragilisent en tant qu'adulte. Mais la grande majorité d'entre nous, fort heureusement, a un réseau, une famille, des amis et normalement en cas de pépin, ils sont là et ne vous laissent pas couler. En revanche, si vous êtes encore une fois avec des fragilités préexistantes, alors oui, il y a un risque de tomber dans la grande exclusion. Donc vous ne devenez pas SDF du jour au lendemain par hasard. Les médias n'aident pas à désangoisser les gens en faisant des reportages alarmistes prétendant que « ça peut arriver à tout le monde ». Et chaque fois qu'un journaliste à Paris m'interpellera sur ce sujet je tiendrai ce même discours. »

A.F.: *On se gargarise à Lyon d'avoir un très bon tissu associatif, qu'en pensez-vous ?*

A.R.: « C'est vrai, il y a dans cette ville un véritable esprit républicain où l'intérêt général prime. Cela se passe très bien ici, ça ne veut pas dire encore une fois qu'il n'y a pas de problème, que tout est réglé, mais j'ai eu un réel plaisir à travailler avec beaucoup d'élus de ce département et beaucoup de partenaires associatifs de grande qualité. »

A.F.: *Justement vous quittez Lyon pour un autre poste que l'on peut qualifier de « super préfet » ? Quelles seront vos fonctions principales ?*

A.R.: « Oui, il est un peu à rallonge, je suis nommé préfet délégué général chargé de coordonner les actions en faveur des mal logés, des sans abri.

Ma fonction sera d'aider les préfets de département, et les porteurs de projets à mieux répondre aux réalités de la demande sociale. Cela ne veut pas dire pour autant que rien ne se faisait, mais la création de ce poste auprès du premier ministre va permettre de dénouer certaines situations bloquées au niveau budgétaire ou réglementaire, mais aussi d'être en adéquation avec la réalité des besoins des personnes en grandes difficultés sociales.

Dans un premier temps, il s'agira d'observer comme le préconise le rapport Pinte. Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a fait des propositions dans ce sens. Nous possédons peu d'éléments objectifs à ce jour. On entend souvent dire qu'il y a 100 000 personnes à la rue, mais ces chiffres sont invérifiables. Il est nécessaire de recoller à la réalité, non pas nationale mais territoriale, d'identifier les publics et de suivre des parcours pendant plusieurs années afin d'en tirer les conclusions sur la marche à suivre en matière de politique publique.

Il nous faut aussi revisiter les financements, aborder l'accompagnement social, les accueils de jour, l'hébergement d'urgence, humaniser les centres... Il faut être pragmatique. »

A.F.: *Concrètement, que préconisez-vous ?*

A.R.: « Je pense qu'il faut déjà travailler avec la palette des solutions existantes comme les Maisons Relais, les résidences sociales, les lits de soin santé... et ensuite faire une bonne évaluation et surtout bien aiguiller les gens. On ne doit certes pas se satisfaire de ce qu'on fait, il faut essayer de faire mieux. L'objectif, c'est qu'il y ait le moins de gens possible à la rue, qu'ils soient toujours accueillis dignement et qu'on essaie de leur faire une place dans notre société. C'est mon objectif sur ce poste. Je ne me substitue pas aux gens de terrain, mais je voudrais proposer une mission d'évaluation au niveau national, en associant au niveau parisien des associations comme le Foyer et les intégrer aussi dans des comités de pilotage à Paris pour être au plus proche de la réalité de terrain qui est absolument différente de celle de l'île de France. »

A.F.: *Pour finir, n'est-ce pas un peu frustrant de devoir abandonner un poste de préfet au bout d'un an ?*

A.R.: « C'est toujours assez frustrant à la fois personnellement et pour les autres parce qu'au bout d'un an vous commencez à connaître les acteurs du terrain, à vous faire une idée assez précise sur les projets et puis voilà vous devez partir. Ce n'est pas facile d'autant plus que j'ai une équipe formidable et qu'ici, à la différence d'autres grandes villes de France, il y a, au-delà des clivages politiques, un vrai travail ensemble avec un objectif commun. Mais je suis aussi content et honoré de repartir sur ce challenge national. J'essaierai d'être à la hauteur de la mission qui vient de m'être confiée.»

Trois questions à Eric Jacquemet

Eric Jacquemet est Président de TNT Express France, le numéro 1 en France du service aux entreprises pour le transport express de colis et de documents. La société, dont le siège est basé à Lyon Gerland, compte aujourd'hui 120 implantations et 4 800 collaborateurs partout en France.

L'Arche : Quel sens donnez-vous à votre engagement et à celui de votre entreprise pour l'opération "Les Arbres de la Solidarité" aux côtés du Comité des Amis du Foyer ?

TNT Express France se réjouit cette année encore d'être partenaire du Foyer qui vient en aide sans relâche, aux personnes en situation de précarité. TNT est déjà très impliqué dans des actions humanitaires au niveau international. Il nous semblait logique d'agir également au niveau local en soutenant une association de proximité qui vient en aide aux personnes en grande difficulté.

Nous participons à cette mission en apportant des ressources financières et un soutien continu depuis de nombreuses années.

D'une manière générale, les acteurs économiques doivent-ils se mobiliser plus largement en faveur de l'action du Foyer ?

L'action du Foyer vise à aider les personnes en grande précarité à renouer progressivement avec l'autonomie et le

monde du travail. Les entreprises ont un rôle à jouer dans cette dynamique citoyenne.

Pour répondre de façon urgente aux problèmes de logement, de santé et d'emploi, l'association a besoin de tous les soutiens. Nous savons que les missions sociales du Foyer ne sont possibles que grâce aux aides financières du plus grand nombre, acteurs publics ou privés.



Outre le soutien financier, y a-t-il des domaines où les entreprises peuvent apporter une aide concrète ?

Pour sa part, TNT Express France participe à des rencontres régionales sur les problématiques de solidarité. Nous étudions les interactions possibles entre l'entreprise et les associations locales. En interne des actions de sensibilisation sont menées sur l'engagement citoyen de l'entreprise et les salariés sont amenés à faire des propositions permettant la mise en place d'actions locales partout en France.

Les Arbres de la Solidarité Bilan positif de la Campagne 2007

La quatrième Campagne de l'opération « Les Arbres de la Solidarité » s'est achevée par la manifestation caritative offerte par le Casino Le Lyon Vert à Charbonnières. Le premier bilan dressé à cette occasion par le président du Comité des Amis du Foyer, Thierry de La Tour d'Artaise, se révèle tout à fait positif puisque le millésime 2007 a permis de faire aussi bien que le précédent en nombre d'arbres souscrits et de dépasser le montant des fonds collectés grâce à l'apport des réservations de tables pour le dîner du Lyon Vert qui n'avait pu avoir lieu l'an dernier.

Le nombre d'arbres achetés, moyennant un don de 1000 euros l'unité, s'est ainsi établi à 340. Avec les fonds recueillis à la faveur de ce dîner, ce sont environ 400.000 euros que l'opération a permis de dégager. Rappelons que « Les Arbres de la Solidarité » est une opération de mécénat⁽¹⁾ initiée par le Comité des Amis du Foyer et tournée en priorité vers les acteurs du monde économique régional. Bénéficiant des soutiens officiels de l'Association des Maires du Rhône, du Conseil général, de la Région, de la Ville de Lyon et du Grand Lyon, elle vise aussi à mieux impliquer l'environnement politico-socio-économique dans l'action du Foyer, tout en lui procurant des ressources. Il faut noter que certains mécènes sont même engagés pour plusieurs années.

C'est ainsi qu'à travers « Les Arbres de la Solidarité » près de 160 entreprises ont apporté ou confirmé leur soutien au Foyer : entreprises de toutes tailles, grands groupes et PME, et de tous secteurs de l'industrie et des services, y compris les banques, sans omettre la contribution des professions libérales et de certains particuliers. D'autre part, au titre des collectivités locales, plusieurs mairies se sont mobilisées.

Comme il est de règle, les fonds collectés seront affectés par le Comité des Amis à des activités du Foyer peu ou pas subventionnées et considérées comme essentielles pour sa mission. Il en sera rendu compte dans une prochaine parution de L'Arche.

Robert Pierron

(1) L'opération bénéficie de la fiscalité applicable aux dons aux organismes et associations reconnus d'utilité publique.

La soirée caritative au Casino Le Lyon Vert

Avec 420 convives présents, le grand salon du Casino Le Lyon Vert avait fait le plein le 9 avril pour la soirée de clôture de la Campagne 2007 des « Arbres de la Solidarité » placée sous le haut patronage de Mgr Barbarin, archevêque de Lyon, représenté par le Père Christian Delorme. Parmi les nombreuses personnalités présentes citons Jean-Jacques Queyranne, président de la Région, Gérard Collomb, maire de Lyon, et Christian Delorme représentant le président du Conseil général.

Après avoir lu le message adressé par le cardinal Barbarin, le Président Thierry de La Tour d'Artaise, accueillant les personnalités, remercia chaleureusement, M. Serge Partouche, directeur du Casino Le Lyon Vert qui offrait la soirée au profit du Foyer. L'assistance salua par ses applaudissements la présence d'Alain Merieux, longtemps président du Comité, et de Mme Caille, l'épouse de Roger Caille, le président du Comité des Amis disparu brutalement l'an dernier. Le président évoqua ensuite le rôle du Comité des Amis, voué au soutien du Foyer, avant de lancer un appel devant les acteurs du monde économique: « Le Foyer, ce n'est pas le Téléthon, c'est une association locale. Il faut l'aider ».

De son côté, le président du Foyer, Benoît Viannay, qui remercia à son tour tous ceux qui s'engagent aux côtés du Foyer, saisit aussi l'occasion de rappeler les principales données chiffrées qui traduisent l'ampleur de son action et de préciser les lignes directrices de sa mission avant de conclure: « Avec vous, avec votre aide, nous devons tous réussir pour les plus pauvres ».



Des précisions sur l'aide à l'insertion par l'ISF

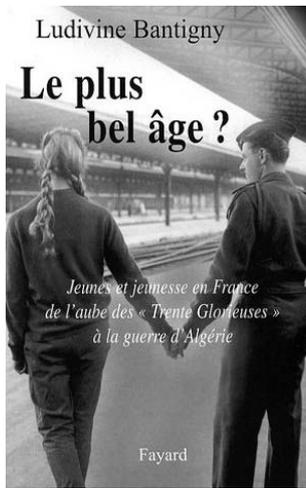
Lundi 16 juin à minuit est la date limite que les redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pour déposer leur déclaration. Ceux qui ont choisi de s'en acquitter par un don au profit de certains organismes d'intérêt général ont donc encore quelques jours pour le faire, la date limite de versement du don étant en principe fixée au 15 juin.

Rappelons qu'au titre de ses Ateliers et Chantiers d'insertion, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est éligible à cette disposition instituée par la loi TEPA du 21 août 2007 et codifiée dans l'article 885-0Vbis du Code général des impôts.

La diffusion récente du projet d'instruction fiscale confirme certains éléments déjà connus en apportant certaines précisions sur les modalités de la mesure. En voici les points principaux:

- **Date du don:** sont pris en compte les dons réalisés à partir du 20 juin 2007;
- **Forme du don:** il peut prendre la forme soit de numéraires, soit de titres en pleine propriété cotés sur un marché réglementé français ou étranger; dans tous les cas il doit faire l'objet d'une justification; un reçu fiscal spécifique est adressé à chaque donateur en retour;
- **Réduction de l'ISF:** l'avantage en réduction est égal à 75 % du montant du don et ne peut dépasser 50.000 euros; en cas de don qui porte la réduction au-delà de ce seuil, la différence n'est ni remboursable ni reportable. A titre d'exemple: si vous êtes redevable de 1 000 euros d'impôt de solidarité sur la fortune, vous n'aurez pas d'impôt à payer en faisant un don de 1 333 euros.
- **Cumul avec la réduction d'IRPP:** le contribuable peut répartir ses dons pour cumuler une réduction d'ISF et une réduction d'IRPP, mais un même don ne peut ouvrir droit aux deux à la fois; à noter que le don procurant la réduction d'IRPP doit être fait sur l'année d'imposition (donc au plus tard le 31 décembre 2007 pour l'IRPP de 2007).

Les personnes intéressées pourront obtenir plus de précisions sur la marche à suivre auprès de M. Maurice Chesné ou de M. Michel Lévy, au Foyer, au N° 04 72 76 73 53.



Ludivine
Bantigny :

Le plus bel âge ?

Jeunes et jeunesse
en France
de l'aube des
« Trente Glorieuses »
à la guerre d'Algérie.

Paris, Fayard, 2007,
500 pages, 28 euros

Voici un ouvrage qui devrait attirer des lecteurs venus d'horizons fort divers. En premier lieu, il éveillera la nostalgie des **sexagénaires et septuagénaires** d'aujourd'hui, c'est-à-dire des acteurs et des témoins directs des événements évoqués dans ces pages. En effet, sans s'imposer une absolue rigidité dans sa chronologie, l'auteur se penche sur les jeunes qui, nés entre 1935 et 1942, eurent de 14 à 22 ans au cours des années 1950-1962.

Les **amateurs de travaux universitaires** y trouveront aussi leur compte, puisqu'il s'agit d'une thèse de doctorat intelligemment remaniée en vue de la publication. Messieurs les membres du jury, vous avez dû être comblés : il ne manque pas un bouton de guêtre ! Voyez plutôt :

- Un chapitre de problématique (pour utiliser à bon escient ce terme fâcheusement considéré comme synonyme de « problème »).
- Un « Prologue » qui dresse un tableau de la jeunesse à l'orée de la période étudiée.
- Quatre parties qui, sur 330 pages serrées, constituent le corps de l'ouvrage, chaque partie étant dûment encadrée par un chapitre d'introduction et un chapitre de synthèse.
- Une Conclusion.
- Des Notes.
- Une Liste des sources.
- Une « Bibliographie sélective » (17 pages, tout de même...).
- O divine surprise : un Index !
- Le tout couronné par une table des matières analytique.

Mais que le « **lecteur moyen** », celui qu'en anglais on nomme le « *general reader* » ne s'effraie pas : il est guidé d'une main ferme. Le tout est écrit avec précision, mais aussi avec aisance : bien que ce travail se situe aux confins de la sociologie et de l'histoire, l'auteur est fondamentalement une historienne et appartient donc à une espèce qui a gardé le goût de la belle et bonne langue. Par ailleurs, un équilibre habile est maintenu entre l'approche chronologique et l'approche thématique, chaque partie traitant un sujet particulier dans un cadre qui nous mène sans

trop de heurts de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la fin de la guerre d'Algérie.

- La première partie, « Les travaux et les jours », est centrée sur la culture (lectures, goûts, divertissements) et sur la formation (enseignement, apprentissage, extension de la scolarité obligatoire).

- La deuxième partie, « Une nouvelle classe dangereuse », aborde les problèmes de délinquance juvénile : comment certains « J3 » sont-ils devenus des « blousons noirs » ? quelles craintes ont-ils éveillées ? l'Éducation surveillée s'est-elle révélée efficace ?

- La troisième partie, « Politiques de la jeunesse ; jeunesses en politique » analyse les formes et les limites (encore étroites) de l'engagement politique des jeunes. Pages denses où l'on voit apparaître les prémices d'une contestation qui sera exacerbée par la guerre d'Algérie et explosera en 1968. On regrettera peut-être que les milieux intellectuels (lycées, universités) aient la part belle alors que la jeunesse scolaire était minoritaire par rapport à la jeunesse ouvrière ; les « Jeunesses communistes » ont cependant droit à quatre ou cinq pages fournies.

- La quatrième partie, (« L'épreuve : la jeunesse et l'Armée en guerre d'Algérie »), est, avec ses 100 pages, la plus développée. On peut donc noter un certain déséquilibre par rapport au reste de l'ouvrage, mais ce déséquilibre est à la mesure du traumatisme subi par les jeunes militaires qui ont eu « vingt ans dans les Aurès » : ces pages sont si riches, si lourdes, s'appuient sur des témoignages si poignants qu'on ne saurait le regretter. Certes il n'est pas question de torture dans ces chapitres, mais les pages intitulées « Un peu d'enfer sur terre » se nourrissent sans peine du quotidien du contingent : gardes, bouclages, ratissages, embuscades, angoisses nées de la présence d'un ennemi invisible.

Bref, malgré quelques lacunes (par exemple le rôle des églises, des aumôneries, des branches aînées du scoutisme), voici un ouvrage qui couvre avec probité et précision un champ suffisamment vaste pour que chacun y puisse trouver son compte.

Paul Veyriras

Extrait

[...] Il est donc bien difficile d'affirmer qu'avoir vingt ans, pour ces jeunes nés dans les années 1930 et au début des années 1940, fut « le plus bel âge ». Même si la diversité des expériences vécues ne se laisse guère emprisonner dans les conclusions péremptoires, l'impression prévaut que ces temps furent âpres et durs. « À la loterie des générations, nous n'avons pas touché le gros lot », écrit Gilles Perrault. Ces jeunes se distinguèrent objectivement comme génération dans ce qu'ils vécurent et subirent. Se manifestèrent-ils aussi en tant que sujets, par une intervention commune et spécifique dans la sphère publique ? De fait, si, dans leur ensemble – et cette généralité souffre bien des exceptions –, ils ne cultivèrent pas la contestation, ils provoquèrent pourtant des remises en question lors desquelles ils s'exprimèrent comme jeunes, dans certains mouvements de jeunesse tel l'ACJF et dans les partis politiques, allant jusqu'à rompre des lances avec leurs aînés. Plus exceptionnelle encore fut l'extension de leur expression politique propre : que l'on songe par exemple à la mobilisation que connurent alors, en raison de la guerre d'Algérie, de nombreux lycées. On ne peut s'empêcher d'y voir les prémices d'une action politique lycéenne qui en amena d'autres, durant la deuxième moitié des années 1960, notamment dans les comités Vietnam et autres comités d'action lycéens. [Page 387]

Gabriel Rosset

En dialoguant avec les jeunes...

Les journées de mai-juin 1968 furent pénibles pour Gabriel Rosset. À quelques centaines de mètres du Foyer se déroulaient des événements qui étaient pour lui la manifestation de tendances et de principes qu'il n'avait cessé de combattre. Ses carnets portent la marque des blessures infligées par l'esprit de contestation. Mais ce serait mal connaître G. Rosset que de penser qu'il céda durablement à l'abattement. Au contraire, il saisit cette occasion pour dialoguer avec les jeunes et pour transformer, par la dialectique et la foi, ce qui lui était présenté comme une entreprise de destruction en une œuvre de construction. Les passages qui suivent sont extraits d'un long article qu'il fit paraître dans l'Arche de novembre 1968.

En dialoguant avec les jeunes, nous avons cherché pourquoi nous nous sentions plus directement concernés par ce qui fermente actuellement dans l'Église et dans la société.

La crise qui a éclaté en mai a été plus qu'une crise sociale, plus qu'une crise politique. On a dit que c'était une crise de civilisation, de mutation. C'est déjà plus vrai. Mais il s'est passé quelque chose de plus profond. Ce sont nos raisons de vivre qui ont été mises en question, ainsi que l'équilibre, et peut-être la survie d'un monde qui a tremblé sur ses bases. Le problème soulevé n'était pas de remplacer une civilisation par une autre, mais celui du fondement de toute civilisation. Ce que nous traversons, c'est en réalité une crise philosophique et religieuse, celle que le Concile a senti venir et nous a préparés à affronter.

Le fond du problème

Historiquement, notre civilisation est fondée sur le christianisme. Philosophiquement, à la racine, à la source de tout ce qui existe, il y a Dieu ou rien. Or l'idée qui prévaut chez les intellectuels (depuis le XVIII^e siècle), l'idée qu'ils répandent dans les écoles et dans le peuple, c'est qu'il n'y a rien. Pour eux, derrière les phénomènes, c'est le néant, la vie est absurde, Dieu est mort. Or, miner la croyance de l'homme en Dieu, c'est tuer son âme. Comme des poisons qui videraient le bassin où ils se trouvent de l'eau sans laquelle ils savent qu'ils ne peuvent pas vivre.

Les esprits droits, les jeunes en particulier, refusent cette double hypocrisie : celle des chrétiens qui ne vivent plus de l'évangile et donnent de leur religion une image odieuse et, d'autre part, celle des incroyants qui, par intérêt ou par peur, soutiennent la religion, sans y croire. Allons-nous nous laisser enfermer dans le dilemme : ou se faire complices de l'iniquité de « routiniers » sans entrailles et sans âme, ou tomber dans le nihilisme ?

On ne peut en sortir qu'en s'engageant dans une troisième voie où peuvent se rejoindre (on l'a vu dans des événements graves, par exemple pendant la Résistance) « celui qui croit au ciel et celui qui n'y croit pas », la foi en Dieu et la foi dans l'homme, un christianisme vécu et un christianisme ouvert.

Les jeunes désirent ce rapprochement qu'a amorcé le Concile ; ils le recherchent, mais ils prennent pour l'atteindre le chemin le plus long et d'abord fréquentent les faux dieux. Depuis mai, ils ont énormément lu Marcuse, Mao, Marx. Or la conception de l'homme et de la vie, la base de la civilisation qu'ils y trouvent ne nous paraissent ni justes ni humaines.

À supposer qu'elles arrivent à prévaloir, comme en Russie, en Chine ou à Cuba, et que soit construit un édifice tout neuf, non sur le roc de l'Évangile, qui nous offre un

idéal de vie pur et éprouvé, mais sur le sable mouvant d'une idéologie, qu'arrivera-t-il ? Au bout d'un certain temps on découvrira des lézardes aux murs du système : sous le régime le plus dur, une intelligence découvrira les défauts de ses fondations et les dénoncera. C'est ce qui se passe actuellement en Russie, où des écrivains comme Pasternak et Soljenitsine réclament un Socialisme dans la Vérité et la Liberté, cette liberté et cette vérité dont le Christ a donné le goût au monde.

Ceux qui en toute sincérité croient aux fondements de notre civilisation ne doivent ni flatter ni condamner la jeunesse. Ils doivent essayer d'être eux-mêmes, de vivre selon leurs convictions, de remettre notre société sur des bases ébranlées, ruinée par des attaques incessantes sur le plan philosophique et religieux, en les consolidant, en les réparant.

Cela demande, étant donné l'inertie et la routine où nous sommes enlisés, un sérieux aggiornamento comme on disait jusqu'en 1968, une « Révolution » (en esprit et en vérité) comme on dit depuis 1968.

Où faire cette révolution ?

Pour faire cette révolution en esprit et en vérité, il y a des lieux privilégiés, des « points chauds » à la surface du globe.

Les étudiants, extrémistes ou non, ont les yeux tournés vers F. Castro, Camillo Torrès, du côté de l'Amérique latine : les chrétiens aussi. Ce n'est pas pour rien que Paul VI est allé récemment à Bogota. Il y a, dans ce pays « catholique », une misère effroyable provenant d'une organisation politique, économique et sociale qui couvre les plus criantes injustices. Le problème là-bas est de savoir si les chrétiens vont faire leur révolution en conservant les principes qui sont à la base de cette société, ou si les révolutionnaires athées ne vont pas tout emporter : le système politique et la religion chrétienne avec.

Paul VI a finalement condamné le mouvement Camiliste et encouragé le mouvement réformiste de Mgr Salcedo qui a déjà obtenu d'admirables résultats, et plus encore la mouvement camariste de Dom Helder Camara, évêque de Recife qui, dans la ligne de Gandhi et Martin Luther King, s'attaque aux institutions et aux lois par la non-violence, qui est plutôt force que faiblesse et que le prier de Taizé appelle la « violence des pacifiques ».

Devant les immenses problèmes qui en profondeur, justifient la crise de conscience des jeunes et leurs révoltes, il y a deux attitudes possibles :

- regarder du côté de tous ceux qui sont anéantis par un acte ou un état de violences au Viet-Nam, au Biafra, en Amérique, lire tout ce qui s'écrit sur ces

horreurs, aller passer ses vacances à Cuba, etc. Je connais des jeunes qui ont fait cela et qui discutent pertinemment des mouvements camilistes, réformistes et Camaristes en Colombie ;

- sans cesser d'élargir ainsi son horizon pour forger son idéal, entrer dans l'action aussitôt et sans attendre. On peut se sentir appelé comme coopérant ou militant en Afrique ou en Amérique du Sud. Mais le feu de la colère ou de la charité contre l'injustice peut aussi bien s'allumer en France.

Pourquoi pas au Foyer ?

Nous oserons dire aux jeunes qu'ils peuvent faire leur Révolution « en esprit et en vérité » ici au Foyer comme au Brésil, à condition de s'y engager à fond.

Une révolution est le renversement du pouvoir établi et son remplacement par un autre plus juste. Dans une révolution, le peuple secoue le joug de l'oppression et de la misère, abolit les privilèges et les castes, renverse les barrières qui l'empêchaient de sortir de conditions de vie infra-humaines. N'est-ce pas ce que nous essayons de faire ici, dans cette maison ? Elle est faite pour le peuple et même pour ce qui est au-dessous de lui : un sous-prolétariat de sans-abri. Nous nous mettons en contact avec lui, nous lui procurons les moyens de s'affranchir de servitudes comme le manque d'argent, de pain, de vêtements, de travail, de logement. En lui construisant des maisons et en élevant ses enfants, nous lui donnons les moyens et la fierté de se débrouiller seul. Dans cette maison, jour et nuit, sur les chantiers, à table, à la veillée, nous vivons sur un pied d'égalité et en toute amitié avec les sans-abri, nous couchons sous le même toit. Nous formons une sorte de communauté de travail dans laquelle chacun peut entrer et où on cherche à assurer à chacun le minimum afin de pourvoir à ses besoins essentiels, en lui fournissant d'abord, comme le veut Marx, ce qui lui est nécessaire pour manger, dormir, se vêtir, travailler. On ne vient pas vivre dans cette maison pour s'enrichir, mais pour s'appauvrir.

Nous ne formons pas, c'est évident, une société de consommation fondée sur le profit : on peut dire de cette œuvre d'inspiration chrétienne qu'elle est **démocratique et populaire**.

D'accord, direz-vous, mais votre révolution est minuscule. Nous voulons une Révolution qui s'étende au monde entier. Les résultats que vous obtenez ici ? un grain de poussière ! Soit. Mais c'est peut-être le grain de sénevé. Il dépend de vous qu'il grandisse. Nous n'avons, c'est vrai, au Foyer que de petites idées pour secourir de petites gens. *Mais ce sont des idées qui marchent*. Et un sûr instinct vous dira qu'il vaut mieux une petite idée en marche qu'une grande idée boiteuse ou paralytique.

Révolution et Gestion

Parmi les jeunes volontaires [des compagnons bâtisseurs], il y a ceux qui viennent faire au Foyer un stage plus ou moins long, six mois, neuf mois, un an. Ils arrivent en pensant trouver ici une chose merveilleuse. Puis, se sentant seuls au milieu des plus

âgés, ils butent sur l'obstacle, s'en vont. D'autres restent, mais sont un peu déçus. Plusieurs, enfin, sont tout à fait contents. Les raisons de cette diversité sont multiples. Le foyer est une très grosse machine avec d'innombrables rouages. Un raté peut provoquer des catastrophes. La responsabilité de cette affaire est écrasante ; c'est parfois affolant d'y penser. Pour y faire face, deux solutions.

1. Un commandement fort, avec une « armée » de volontaires très disciplinés qu'il faut soumettre, non par la force, bien sûr, mais en les entraînant en les « chauffant à bloc », avec une ardeur et une énergie farouches. L'écueil, c'est l'autoritarisme d'où résulte une tension, des mécontentements. Vous, les jeunes, vous êtes tous, en somme, des exécutants, et quand l'exécution ne suit pas ou se fait mal, vous sentez votre responsabilité, vous n'êtes pas contents. Alors, vous dites : « Cette œuvre est magnifique, mais elle est mal conduite. » (Il y a du vrai). Quand on n'ose pas dire les choses en face, on critique mes collaborateurs (ce n'est pas très courageux). Il faut toujours s'expliquer avec franchise. Tous ces frottements résultent d'une conception du commandement qui n'est pas assez évangélique. Sur ce point aussi, dans notre organisation même, nous avons à faire notre Révolution.

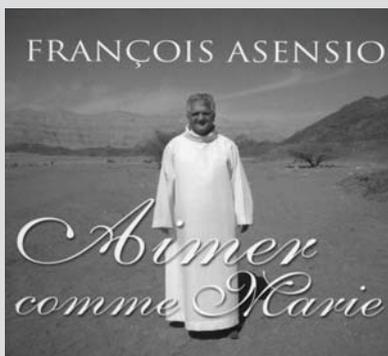
2. « Vous, dit Jésus-Christ aux apôtres, soyez comme celui qui sert [pour commander] . Je vous enverrai l'Esprit Saint. » Vous, les jeunes, l'avez comme moi. C'est Lui qui vous a poussés, je suppose, à venir servir ici. Gardez-Le. Il n'est pas réservé aux anciens. Il est dit en effet dans l'Écriture : « Les jeunes prophétiseront et les vieillards auront des songes. » (Le prophète, c'est le guide, c'est Cohn-Bendit, c'est Jeanne d'Arc.) L'Esprit est capable de résoudre le conflit des générations ; il suffit d'avoir le discernement des esprits.

Entrez donc dans nos conseils, prenez des responsabilités. Vous êtes ici chez vous : aucune contre-indication ; au contraire. Posez les problèmes et tâchez de les résoudre avec nous. Prenez le gouvernail en mains. Mais quand ça va mal, si vous faites des erreurs de manœuvre, acceptez qu'on vous le dise, puis recourons ensemble à l'Esprit pour nous éclairer et nous mettre d'accord. C'est Lui qui doit nous commander tous.

« Écoutez la voix mystérieuse et divine au fond de votre conscience » (Paul VI) pour vous mettre au service d'une humanité en perdition, qui a déjà fait souvent naufrage et dont les populations des bidonvilles du monde entier sont les victimes et les épaves.

Voici maintenant ce que nous espérons, ce que nous construisons ensemble avec l'aide de Dieu si vous, les jeunes, vous le voulez : une humanité nouvelle en gestation sous l'action de l'Esprit Saint et dans laquelle triomphera Jésus-Christ. « Seigneur, nous attendons Ta venue dans la gloire. »

Gabriel ROSSET (1904-1974)



François Asensio en chansons

Président des Amis de Gabriel Rosset, François Asensio vient juste de sortir un C.D. de cinq chansons religieuses intitulé « Aimer comme Marie ». Les recettes aideront à financer des pèlerinages à Lourdes et une partie du procès en béatification de Gabriel Rosset.

Pour acheter ce C.D., écrire à François Asensio : 359 résidence les Bruyères 01 120 Dagneux. Joindre un chèque de 10 euros, plus un chèque de 2,50 euros pour les frais de port. Chèque à l'ordre de « Postulation de M. Rosset ». CCP de la postulation : Lyon 150 1447 F

Tarifs
étudiants

Les Bric à Brac®

«magasins» du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Brocante, meubles, literie, hi-fi, électroménager, vêtements, vaisselle, livres, jouets, etc. à tout petits prix !



- Baraban -

130 bis, rue Baraban - Lyon 3^{ème}
(Bus 11-34-99) - Tél./Fax 04 72 34 84 46
du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

- Croix-Rousse -

19, rue Pailleron - Lyon 4^{ème}
(Métro Hénon et bus 13) - Tél./Fax 04 72 07 94 89
lundi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Guillotière -

56, rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème}
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta)
Tél./Fax 04 72 73 09 27
mardi à vendredi de 14h30 à 17h30

Nouvelle
adresse

- Oullins -

6, rue Pierre Sémard - 69600 Oullins
(bus 10-14-47-63-88) - Tél./Fax 04 72 66 95 02
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h

- Vaise -

21, rue Berjon - Lyon 9^{ème} (Métro Gare de Vaise)
Tél. 04 78 47 13 47 - Fax. 04 78 47 86 05
lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h

- Villefranche-sur-Saône -

317 rue Dechavanne - 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél./ Fax : 04 74 60 47 62
mardi de 9h à 13h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Où déposer vos dons en nature ?

■ **Service Collecte** - Collecte à domicile gratuitement vos dons de meubles et objets volumineux. Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72**

■ **Centre de Tri Guillotière** - 85 rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème} - Vêtements, chaussures, linge de maison... propres, et en bon état. Tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h00 à 20h00.

■ **Centre de tri Quai Gillet** - 58 quai Gillet - Lyon 4^{ème} - Tél. - Fax : 04 78 39 32 95 - Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état. - Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

■ **Recyclerie de Vaise** - Bungalow dans la déchetterie : 82, avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9^{ème} - Tél. 04 78 47 10 57. Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie (fermé le dimanche).

■ **La Main Tendue** - 317 rue Dechavanne - 69400 Villefranche-sur-Saône - Tél. 04 74 60 47 62 - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Aider, c'est possible

Bénévole au Foyer

Les besoins du Foyer permettent à chacun, suivant ses compétences, d'intégrer un service.

Vous pouvez :

- ① animer, préparer ou vendre, dans l'un des six **Bric à Brac**,
- ② avec les infirmiers, entourer les malades séjournant dans les « **Lits de Repos** »,
- ③ participer à l'animation culturelle et ludique des **Employés en Insertion**,
- ④ **accueillir et servir**, de nuit ou de jour, les personnes en très grande difficulté,
- ⑤ nous seconder dans les **tâches administratives** (bureautique, téléphone ...),
- ⑥ renforcer les équipes de **Collecte** de vêtements et objets divers (chauffeurs, etc.),
- ⑦ vous passionner pour notre **Communication**, être correspondant du Foyer dans votre paroisse, votre quartier,
- ⑧ assurer le **Soutien Scolaire** d'un enfant,
- ⑨ **accompagner** de jeunes adultes dans leur recherche d'emploi,
- ⑩ visiter les familles qui emménagent dans un appartement de la **SA d'HLM Gabriel Rosset**,
- ⑪ « bricoler » dans les « **Meublés d'Urgence** »,
- ⑫ accueillir et servir le public bénéficiaire du **Vestiaire**,
- ⑬ participer à la **quête annuelle**.

Les Dons

De votre vivant, vous pouvez effectuer une donation, notariée ou non, exonérée de droits et appuyée sur la fiscalité des dons aux organismes non lucratifs d'aide aux personnes en difficulté :

■ Pour les particuliers

Tout don au Foyer bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 488 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes.

■ Pour les sociétés

Réduction d'impôt de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. L'excédent de la réduction est reportable sur les cinq années suivantes.



Tout don en faveur du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, association reconnue d'utilité publique, bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Un reçu fiscal vous est adressé au début de l'année suivante.

Nos fichiers de donateurs sont confidentiels et ne sont jamais communiqués à un tiers.

Les Legs



Association reconnue d'utilité publique le 15 mars 1957, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri peut recevoir tous les legs immobiliers et mobiliers, en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession.

En l'absence d'héritiers directs, vous pouvez lui transmettre par testament tout ou partie de votre patrimoine. Vous pouvez disposer de ce patrimoine en faveur d'un ou plusieurs légataires.

Il convient alors de parfaitement identifier les biens que vous souhaitez voir attribuer à chacun d'eux ou de fixer un pourcentage de répartition pour l'ensemble de la succession. Il est possible de prévoir une clause particulière pour la délivrance d'un legs (par exemple, l'entretien d'un caveau familial). S'il existe des héritiers, vous pouvez toutefois disposer d'une partie de vos biens (quotité disponible).

Un testament est révocable ou modifiable à tout moment.

Votre notaire vous conseillera sur la forme à donner à votre testament et sur les précautions à prendre pour assurer le respect de vos dernières volontés.

■ Contrat d'assurance-vie

Il vous est possible de souscrire un contrat d'assurance-vie au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Consultez pour cela votre assureur, votre banquier ou votre notaire.

L'humanitaire à votre porte

Aider, c'est possible

www.fnds.org

Photo Jean-Philippe Ksiazek

Coupon à retourner au **Foyer Notre-Dame des Sans-Abri** : 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

Avec 20 euros seulement, une nuitée et un peu d'espoir pour un sans-abri.

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. bureau : _____

Tél. domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite aider financièrement le Foyer :

- ci-joint chèque de _____ euros,

Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante :

Je souhaite m'**abonner** ou me réabonner (8 € pour 4 numéros).

Prélèvement mensuel

Joindre un RIB

N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier **Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri** - 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre _____ €

Ma banque

Nom de ma Banque : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB
/	/	/	/

Date

Signature

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est une association reconnue d'utilité publique. Tout don au Foyer bénéficie d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don**, dans la limite de 488 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. **Voir au dos pour toute information complémentaire.**

En 2007, l'accueil des passagers au Foyer a représenté environ 215.000 nuitées.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers.